

Revendications

1. Mitrailleuse (1) comprenant un mécanisme d'alimentation par une bande (5) de munition comprenant un mécanisme d'éjection des deux derniers maillons de ladite bande (5).
- 5 2. Mitrailleuse (1) selon la revendication 1 comprenant un cliquet mobile (14) poussant sur l'avant dernier maillon et actionné par les pièces mobiles de la mitrailleuse (1).
3. Mitrailleuse (1) selon la revendication 2 dans laquelle le cliquet mobile (14) d'éjection des deux derniers maillons est solidaire du mécanisme de traction de la
10 bande (5).
4. Mitrailleuse (1) selon la revendication 3 dans laquelle le mécanisme de traction de bande (5) comprend un cliquet mobile (15,16) poussant, en utilisation, contre une munition, ledit cliquet (15,16) poussant contre la munition et le cliquet d'éjection (14) des deux derniers maillons étant actionné par un même levier actionné
15 par le mouvement des pièces mobiles de la Mitrailleuse (1).
5. Mitrailleuse (1) selon la revendication 4 dans laquelle Le cliquet d'éjection (14) des deux derniers maillons et le cliquet d'avance (15,16) peuvent être réalisés en une seule pièce.
6. Mitrailleuse (1) selon la revendication 4 dans laquelle le cliquet
20 d'éjection (14) et le cliquet d'avance (15,16) sont constituées deux pièces tournant autour d'un même axe et solidarisées via une pièce élastique telle qu'un ressort ou une lame ressort.
7. Mitrailleuse (1) selon la revendication 1 dans laquelle le mécanisme de traction de bande (5) comprend une étoile engrainant, en utilisation, sur les munitions
25 (18) et le mécanisme d'éjection des deux derniers maillons comprend une seconde étoile engrainant, en utilisation, sur les maillons (10).
8. Mitrailleuse (1) selon la revendication 7 dans laquelle les deux étoiles tournent autour d'un même axe.
9. Mitrailleuse (1) selon la revendication 8 dans laquelle la liaison entre
30 les deux étoiles est assurée par un élément pouvant se déformer de manière élastique

tel qu'un ressort de torsion ou une goupille en matière élastique (élastomère) traversant l'étoile d'avance de bande (5) et l'étoile d'éjection.

10. Mitrailleuse (1) selon l'une des revendications 1 à 9 dans laquelle les moyens d'éjection des deux derniers maillons comprennent une griffe flexible (13) monté sur un ressort et poussant sur le dernier maillon ou, de préférence, sur l'avant dernier maillon pour l'éjecter.

11. Mitrailleuse (1) selon la revendication 10 dans laquelle la griffe (13) flexible est montée sur un ressort dont l'énergie sert à l'éjection des deux derniers maillons.

10 12. Mitrailleuse (1) selon la revendication 11 dans laquelle la portion servant à l'éjection du maillon de la griffe flexible ne rentre en contact avec un maillon que lorsque ce maillon n'est pas lié à une munition.

13. Mitrailleuse (1) selon l'une des revendications 10 à 12 dans laquelle la griffe flexible (13) est liée élastiquement à des clapets de maintien (11) des maillons et de la munition (18) dans le couloir d'alimentation.

14. Mitrailleuse (1) selon l'une des revendications 10 à 13 dans laquelle la griffe flexible (13) est liée à un indicateur de présence (30) d'une munition à poste dans le couloir d'alimentation.

15 20 15. Mitrailleuse (1) selon l'une des revendications précédentes comprenant un couloir d'alimentation pour bande (5) de munitions (18) et un couvercle (2) du couloir d'alimentation dont le mouvement de fermeture induit un ajustement de la position longitudinal de la bande (5) de munitions (18) dans le couloir d'alimentation.

16. Mitrailleuse (1) selon l'une des revendications précédentes comprenant une surface principale de glissement (3) d'une bande (5) de munition, des faces latérales (8,23) guidant, en utilisation, la bande (5) de munition (18), et une, ou des surfaces de maintien (25,29) de la bande (5) positionnées au bord supérieur des faces latérales (8,23), lesdites surfaces de maintien (25,29) faisant face à la surface de glissement (3) et lesdites surfaces de maintien (29,25) étant ouvertes, de façon à permettre l'introduction de la bande (5) de munitions (18).

30 17. Mitrailleuse (1) selon l'une des revendications précédentes comprenant un corps de carcasse (22) présentant une géométrie essentiellement tubulaire.